

## Conseil communautaire

Jeudi 20 mai 2021

Vœu déposé par Monsieur Jean-Paul LECOQ

### **Le vœu**

Vu la situation totalement enclavée de l'agglomération havraise dégradant l'attractivité de notre territoire

Vu la fin du financement de la construction des ponts prévue à l'origine en 2027

Vu le report de 4 années accordé par l'état pour permettre le financement de la remise en état complète des ponts pour 2031 par la chambre de commerce

Vu la création de la communauté urbaine du Havre Seine Métropole

Vu les délais nécessaires pour travailler aux hypothèses

Les conseillers communautaires réunis ce jour considèrent qu'il est urgent de travailler à la suppression d'une part, du péage interne à l'agglomération, et d'autre part, à ceux des ponts. Le conseil communautaire invite les différents acteurs pouvant être concernés par le dossier des péages : SAPN - département - chambre de commerce - région Normandie - Ministère des transports, à travailler à leur suppression. La communauté urbaine du Havre Métropole souhaite être associée à toutes les rencontres sur ces sujets qu'elle veut initier le plus rapidement possible.